Les freins à la transmission en Limousin

Synthèse de l'étude réalisée par le Réseau pour une Agriculture Durable en Limousin
sous le pilotage de l'association Terre de Liens Limousin

2012-2013

INTRODUCTION

Les associations qui constituent le réseau pour une agriculture durable en Limousin (RAD Limousin) agissent depuis plus de 20 ans sur le terrain pour **développer une agriculture plus autonome, plus économe et en cohérence avec les cycles naturels**. En 1999, elles se sont réunies pour constituer un réseau, concrétisation d'une volonté et d'un objectif communs : promouvoir l'agriculture durable en Limousin. Le RAD veut promouvoir une autre agriculture, qui ne laisse pas à nos enfants une terre épuisée et des campagnes exsangues.

Qu'est-ce que l'agriculture durable ?

L'agriculture durable est avant tout la déclinaison agricole du concept de développement durable qui s'appuie sur 27 principes définis à Rio de Janeiro en 1992 et ratifiés par 174 pays.

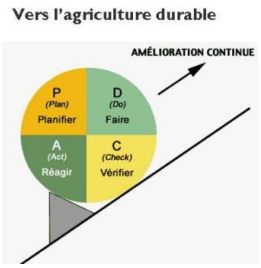

Se revendiquer de l'agriculture durable c'est donc prendre en compte simultanément les 27 principes. Il s'agit d'une approche globale d'amélioration continue qui associe quatre dimensions essentielles :

- l'efficience économique,
- l'équité sociale,
- la protection de l'environnement,
- une gouvernance fondée sur l'éthique, le respect mutuel et la gestion participative.

Qui sont les membres du réseau ?

Le Réseau pour une Agriculture Durable est membre du réseau national InPact. Il regroupe en Limousin cinq associations qui poursuivent un but commun : promouvoir une agriculture économiquement viable, socialement équitable et écologiquement saine.

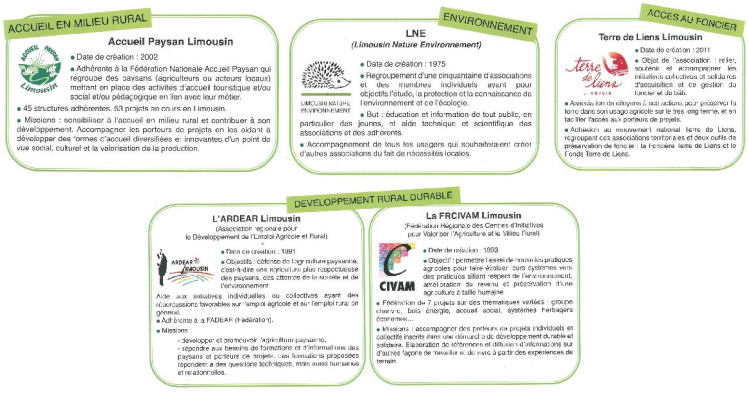

Que font-ils ensemble ?

Pour promouvoir ce modèle agricole, le RAD Limousin agit concrètement dans un programme d'action réparties en quatre axes majeurs.

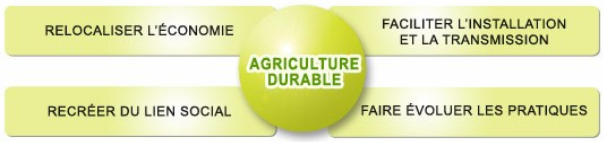

Le RAD Limousin accompagne les porteurs de projet agricole dans leur parcours à l'installation, propose des formations aux élus, citoyens et agriculteurs et organise des événements ouverts à tous comme le marché des agricultures durables ou les cafés installations.

Réseau pour une Agriculture Durable en Limousin
Safran, 2 av Georges Guingouin, CS 80912 Panazol, 87017 Limoges cedex 1
05 87 50 41 03 - aureline.ardear@gmail.com
http://www.agriculture-durable-limousin.org/

Avec le soutien de :

SOMMAIRE

Contexte de l'étude 4

Méthodologie 5

1. Création d'un comité de pilotage et cadrage de l'étude 5

2. Étude bibliographique 5

3. Rencontres d'acteurs régionaux 5

4. Rencontres locales d'agriculteurs 6

Résultats et discussion 7

1. Freins à la transmission identifiés 7
   - Freins humains 7
   - Freins financiers 7
   - Freins offre / demande 8
   - Freins sociétaux 8
   - Freins administratifs 8
   - Freins formation 9
   - Freins temporels 9

2. Éléments de réponse existants 10
   - Mieux connaître les dispositifs et les acteurs 10
   - Répertoire de contacts en Limousin 10

3. Éléments de réponse à inventer 10
   - Enclencher une réflexion entre cédants 10
   - Favoriser les échanges cédants/repreneurs 10
   - Création d'un point info transmission 11
   - Proposer ensemble des réformes 11
   - Remarque : articulation avec le PRIT 11

Conclusions et perspectives 12

Annexes 13

CONTEXTE DE L'ETUDE

Depuis sa création en 1999, le RAD Limousin étudie, expérimente et de promeut une agriculture durable sur le territoire régional. Réceptif aux évolutions du monde agricole et rural, il s'efforce d'identifier les problématiques émergentes et de répondre aux besoins et aux questionnements de terrain que soulèvent les agriculteurs et la société civile.

Parmi ceux-là, la problématique de la transmission des fermes devient de plus en plus brûlante d'actualité au fur et à mesure du rapprochement de l'âge moyen des actifs agricoles vers celui de la retraite.

Quelques chiffres en Limousin

80 % des chefs d'exploitation ont plus de 40 ans en 2010 contre 74 % en 2000
et 190.000 ha sont valorisés par des exploitants d'au moins 55 ans.

74 % des exploitants de + de 55 ans déclarent ne pas savoir
ce que vont devenir leurs terres agricoles à leur cessation d'activité.

Cela représente 111.000 ha de surfaces agricoles disponibles dans les années à venir
soit **plus de 10 % de la SAU régionale**.

Source AGRESTE-RA 2010

La transmission des fermes est un enjeu qui concerne les agriculteurs proches de la retraite, mais également -et surtout- les jeunes candidats à l'installation agricole qui recherchent du terrain. En effet le foncier est au carrefour des questions concernant l'installation agricole, et d'ici 7 ans, 35 000 ha n'ayant pas de repreneur actuellement seront cédés en Limousin. C'est un formidable levier pour installer en agriculture paysanne tout en essayant de déconnecter outil de travail et patrimoine.

Poussé par l'idée que les freins à la transmission ne sont pas que financiers et que d'autres enjeux y sont liés, le réseau souhaitait, pour s'emparer d'un sujet aussi large que complexe, réaliser une étude préliminaire.

En 2012, l'entrée de Terre de Liens Limousin dans le réseau a été l'occasion de valider avec le conseil régional du Limousin le démarrage du chantier sur la transmission des fermes en confiant le pilotage de l'étude à l'association.

METHODOLOGIE

1. Création d'un comité de pilotage et cadrage de l'étude

Tout d'abord un comité de pilotage composé de salariés et d'agriculteurs membres du réseau a été constitué. Celui-ci a permis de définir les attentes envers l'étude et la méthodologie permettant d'y répondre. La composition du comité de pilotage se trouve en annexe 1.

Attentes concernant l'étude :

- ✓ identifier des freins à la transmission ;
- ✓ identifier des éléments de réponse à ces besoins, existants ou à inventer ;
- ✓ articuler l'étude avec d'autres travaux menés sur le territoire, notamment le Plan Régional d'Installation et Transmission (PRIT Limousin).

Il est entendu que le temps imparti à cette étude est insuffisant pour brosser un portrait exhaustif de tous les freins et toutes les initiatives existantes et synergies à inventer en matière de transmission en Limousin. Un temps de travail et d'animation plus conséquent serait nécessaire pour approfondir la connaissance des acteurs et entamer des négociations de collaboration.

La méthodologie en trois étapes décrite ci-dessous n'a donc pas la prétention d'apporter toutes les réponses à l'immense enjeu que représente la thématique mais d'établir des pistes d'actions concrètes et localisées à mettre en place par les membres du réseau pour commencer à répondre à des freins identifiés.

2. Étude bibliographique

L'objectif de ce recensement bibliographique est d'une part, de savoir ce qui a déjà été fait et écrit sur la transmission agricole, et d'autre part d'avoir à disposition une liste organisée d'ouvrages traitant du sujet, pour le réseau et pour d'autres.

Pour ce faire, les structures du réseau Inpact ont été sollicitées afin de nous transmettre leurs documents. Puis Educagri, la maison d'édition de l'enseignement agricole français, nous a permis de compléter notre liste. Enfin une recherche Internet a permis de récupérer d'autres ouvrages.

Cette liste se trouve en annexe 2.

3. Rencontres d'acteurs régionaux

L'objectif des rencontres d'acteurs régionaux qui sont confrontés à la transmission agricole ou dans d'autres secteurs (commerce, artisanat, services) est de glaner des expériences enrichissantes et de dresser une liste de personnes ressources du territoire sur le sujet de la transmission.

La liste des acteurs intéressants à entendre sur la transmission est très longue. Pour des raisons de moyens nous avons du faire une sélection parmi tous. Le tableau page suivante présente tous les acteurs identifiés et ceux qui ont pu être rencontrés.

Acteur	Rencontré
Chambre d'agriculture de Haute Vienne	Oui
Chambre de commerce et d'industrie Limousin	Oui
Chambre des métiers de l'artisanat Limousin	Oui
Syndicat des Jeunes Agriculteurs Limousin	Oui
Banque Crédit Agricole	Oui
Direction régionale de l'Agriculture Limousin	Oui
Mutualité Sociale Agricole Limousin	Oui
Notaires	Non
CREFAD – Association Pivoine	Non
Collectif Ville Campagne	Non
Collectivité locale (comcom)	Non
Pôles locaux d'accueil	Non

4. Rencontres locales d'agriculteurs

Provoquer des rencontres locales entre agriculteurs permet de faire émerger les éléments qui d'après eux constituent des freins à la transmission des fermes. Plutôt que de grandes réunions où le temps de parole est compté et où tous ne souhaitent pas s'exprimer, il a été décidé de mener des rencontres plus « intimistes », en soirée, où chacun peut se rendre après le travail et prendre part au débat en confiance.

Un point de vigilance a été soulevé pour ces rencontres locales : 4/5 des cédants ne sont dans aucun réseau, ils ont baissé les bras et n'ont aucune perspective d'avenir. Ne pas rester dans nos réseaux durables, ouvrir à d'autres, inviter des cédants désabusés et des cédants confiants.

Rencontre locale à Marcillac la Croisille

Quatre rencontres ont ainsi été organisées :

- à Eymoutiers (87), 7 participants
- à Bellac (87), 7 participants
- à Uzerche (19), 7 participants
- à Marcillac la Croisille (19), 5 participants

1. Freins à la transmission identifiés

Les différents freins à la transmission sont identifiés dans le schéma ci-dessous. Quelques extraits parlants de phrases entendues lors de l'étude ont été retranscrits par thématique dans les paragraphes suivants.

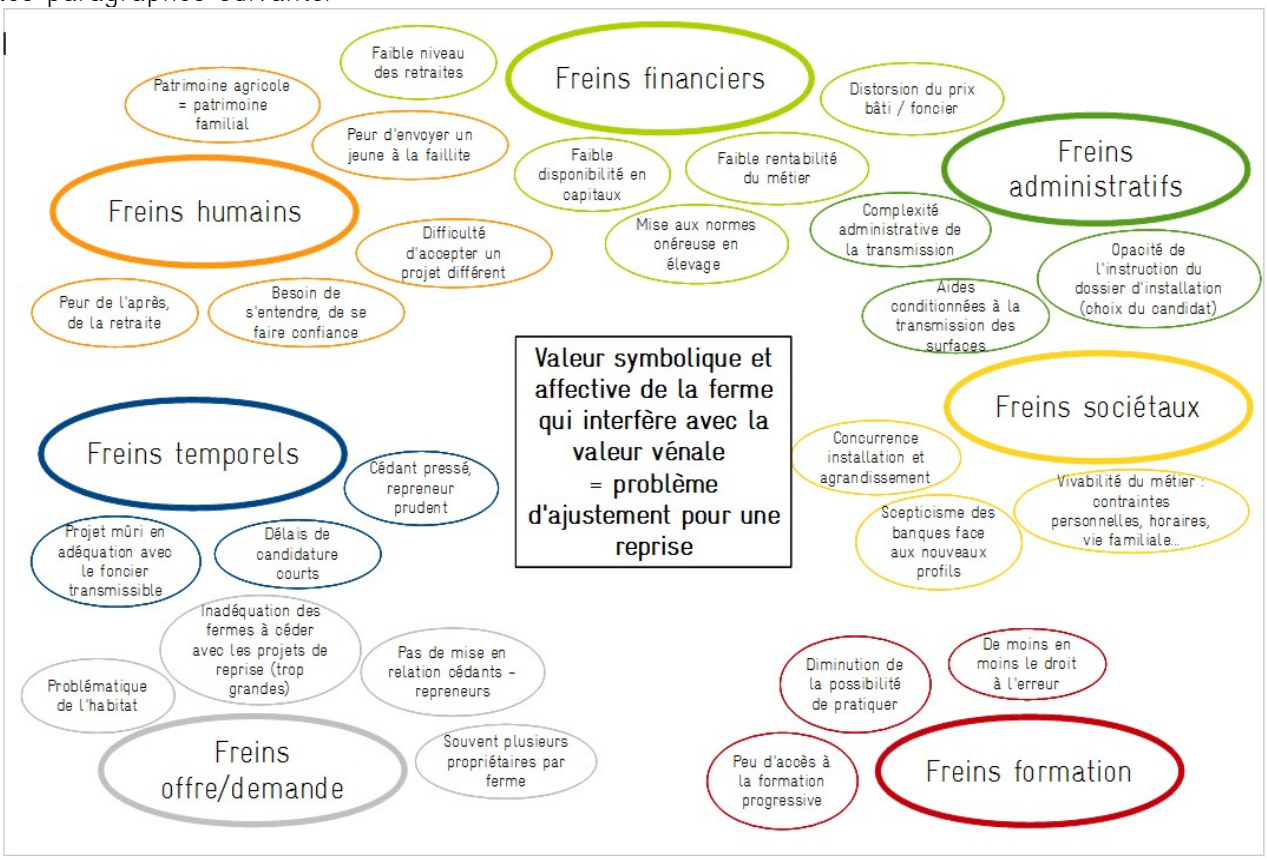

Freins humains

«Les jeunes qui viennent nous paraissent idéalistes et loin de la réalité du métier. On recherche tous un repreneur idéal qui ait les mêmes idées, les mêmes valeurs et les mêmes méthodes de travail, un candidat « fiable, travailleur et persévérant ». Ce candidat idéal existe-t-il? »

« On ne croit plus en l'avenir du métier, on ne veut pas envoyer un jeune au casse pipe. »

« Des choses nous poussent à ne pas penser à la transmission : la peur de l'ennui et du sentiment d'inutilité, la passion du métier qui ne donne pas envie de s'arrêter : que vais-je devenir après ? »

Freins financiers

« Une ferme en élevage bovin viande est forcément grande avec du bâti. Elle a donc une grande valeur vénale, pourtant la production est peu valorisée. Le revenu agricole moyen en Limousin représente la moitié du revenu agricole moyen français. Dur de rembourser un emprunt dans ces conditions. Un agriculteur limousin, c'est une personne en dessous du seuil de pauvreté qui est assise sur un million. »

« Avec le niveau des retraites agricoles, les agriculteurs qui arrêtent oublient vite leurs débuts et sont aujourd'hui les premiers à souhaiter voir classer leur terrain comme constructible ou bien vendre au plus offrant même si c'est pour de l'agrandissement ou du résidentiel. »

Freins offre / demande

« Nous avons peu de candidats à l'installation dans les mêmes productions : en Limousin, 80% des fermes font de l'élevage bovin ou ovin viande, alors que la tendance actuelle est à la diversification. »

« Il n'y a plus de « vrai » candidat pour une « vraie ferme », c'est-à-dire une ferme en élevage avec de la surface et du bâti. Les jeunes porteurs de projets recherchent des petites surfaces et ont peu de financements. Or sur les fermes à transmettre, nous avons capitalisé toute notre vie, ça ne peut pas coller. »

« Comment démembrer une ferme ? Comment satisfaire tout le monde ? Comment gérer le problème de la maison d'habitation ? »

« On demande aux jeunes d'aujourd'hui d'acheter un outil de travail opérationnel, spécialisé et onéreux. Ils ont juste à chausser les bottes du cédant et se mettre au travail. Où est la place pour leur projet, le chemin faisant, où est l'inventivité ? Pour rembourser les emprunts ils n'ont aucune marge de manœuvre, ça n'est pas attirant. A notre époque nous nous sommes installés progressivement. »

« Y a-t-il des candidats à l'installation ? Nous n'en voyons pas. Qui sont-ils, où sont-ils ? Il y a un énorme flou autour de la nébuleuse des structures d'accompagnement : qui contacter pour les rencontrer ? »

Freins sociétaux

« Le métier d'agriculteur est peu compatible avec les modes de vie d'aujourd'hui. Nous vivons dans une société de l'immédiat et du moindre effort. Un repreneur hors cadre familial et issu d'une activité salariée plus cadrée avec horaires et vacances saura-t-il gérer toutes les contraintes et la charge de travail ? Ne va-t-il pas se décourager au bout de quelques années et abandonner ? »

« Les profils des jeunes qui veulent s'installer ont changé plus vite que la perception des institutionnels. Ils provoquent du scepticisme, notamment chez les organismes bancaires qui ont peu confiance en la réussite d'un hors cadre familial avec peu d'apport personnel, sur des productions ou des modes de commercialisation en émergence. Mais ce point tend à diminuer. »

« Tant que l'agrandissement continuera, solution de facilité pour les cédants, les installations seront difficiles. »

Freins administratifs

« Transmettre une ferme avec les aides à aux vaches allaitantes (PMTVA) implique de transmettre au moins 75% de la surface. Si on transmet moins, si on démembre la ferme pour faire plus d'installations, les primes disparaissent. »

« Il manque un statut à la MSA pour permettre l'installation progressive. Les formes existantes ne sont pas adaptées à une reprise progressive sécurisante pour le cédant et le repreneur. »

« Lors de la transmission, il y a beaucoup de structures à rencontrer, cela rebute un peu. Mais ce n'est pas le principal frein, ceux qui transmettent ne rencontrent en général pas de souci particulier. »

« Côté candidat à l'installation, par contre, le parcours est ardu et très peu lisible. Et même installé c'est beaucoup trop lourd : comment un jeune en pleine installation peut-il se rendre disponible tous les 3 jours pour des rendez-vous ? Rien n'est fait pour leur faciliter la tâche. »

Freins formation

« La formation aujourd'hui est très théorique. Auparavant dans le cadre familial on s'habituait aux pratiques au fur et à mesure sur la ferme. A l'heure actuelle c'est de moins en moins le cas. Les HCF doivent acquérir dans un temps très court tous les savoirs faire dans un parcours à l'installation non adapté. Ils arrivent en activité sans connaître toutes les ficelles du métier et avec beaucoup moins de marge d'erreur notamment de part l'investissement financier important. »

Freins temporels

« La transmission n'a pas le même temps que l'installation, le cédant aimerait pouvoir transmettre en un mois tandis que le repreneur doit faire mille démarches longues et fastidieuses. D'autre part il apprend souvent tardivement qu'une ferme se libère. S'ils ne se connaissent pas avant que le cédant décide de transmettre, c'est très difficile de faire coller les deux projets. »

« La SAFER n'a plus les moyens aujourd'hui d'acheter et stocker une ferme qui se libère en attendant qu'un jeune soit prêt à la reprendre : le jeune doit être prêt tout de suite, avoir les accords bancaires et postuler dans les temps, c'est presque mission impossible. Si la SAFER avait des moyens, cela faciliterait le problème du temps. »

2. Éléments de réponse existants

Mieux connaître les dispositifs et les acteurs

La recherche bibliographique et la rencontre des acteurs agissant sur le thème de la transmission agricole ou non a mis en lumière de nombreuses initiatives d'accompagnement des cédants (voir les comptes rendus des entretiens en annexe 3). Ces dispositifs ne sont pas toujours connus et utilisés par le public cible.

D'autres acteurs, sans avoir d'action spécifique sur la transmission, sont également de bons canaux d'information de par leur activité propre et leur accès aux informations : pôles locaux d'accueil, associations locales d'accompagnement à la création/reprise d'activités, collectivités publiques type communes, communautés de communes, pays, parcs régionaux, etc.

Répertoire de contacts en Limousin

Bien que non exhaustif et à réactualiser régulièrement, un répertoire permet de donner quelques contacts utiles pour se faire accompagner ou savoir ce qui se fait dans d'autres secteurs.

Ce répertoire tient lieu d'annexe 4.

3. Éléments de réponse à inventer

Enclencher une réflexion entre cédants

Des rencontres locales en petit comité peuvent déclencher un « déclic » de la part du paysan pour entamer une réflexion et se poser les questions avant de commencer les démarches. C'est un temps spécifique consacré aux échanges, qui favorise un regard extérieur de la part de proches ou de personnes qui connaissent la ferme de réputation, et cela peut aider à revaloriser l'image que l'on a de sa structure ou aider à accepter que l'on va quitter son lieu de vie et de travail depuis des années.

Ces rencontres permettent en outre de commencer une réflexion avec son conjoint ou associé, pour anticiper quelques possibilités et envisager l'avenir d'un commun accord.

Favoriser les échanges cédants/repreneurs

La mise en place des rencontres avec des repreneurs permet de faire connaître la ferme et de se mettre progressivement en condition pour transmettre. Attention aux objectifs : une rencontre ne va pas déboucher sur des porteurs de projets qui vont tous vouloir reprendre la ferme des cédants présents.

L'objectif serait plutôt d'échanger sur les contraintes de chacun : historique de la ferme, démarches à l'installation, retraite faible, inadéquations des projets, évolution des modes de vie, etc.

Ces rencontres pourraient se faire dans un lieu neutre (salle de mairie, salle des fêtes, établissement de formation), sur une demi-journée.

Création d'un point info transmission

La création/renforcement d'une structure qui centraliserait les informations et pourrait orienter gratuitement les cédants dans leurs démarches répondrait en partie à cette question.

Il s'agirait d'un « point info transmission », avec étude de la situation spécifique, puis une réorientation : dans un premier temps, aller voir telle structure pour telle démarche, puis celle-ci... Celui-ci sera en contact avec les structures d'accompagnement à l'installation pour faire de la mise en relation cédant – repreneur.

Ce type de structure ne fonctionnerait qu'avec des moyens conséquents d'animation, une bonne connaissance du terrain et de la diversité de ses acteurs, ainsi qu'un périmètre d'action par animateur assez réduit pour être efficace, car le nombre des dossiers de transmission va grandissant.

Proposer ensemble des réformes

Plusieurs freins identifiés ne peuvent être levés à l'échelle locale : absence d'un statut agricole pour l'installation progressive, conditions de transmission des aides PAC, taux des retraites, etc.

Des propositions cosignées d'amendements et de lois, portées par les acteurs qui souhaitent installer, peuvent être des leviers sur des freins administratifs et juridiques.

Remarque : articulation avec le PRIT

Malgré la rencontre de plusieurs acteurs impliqués dans le Plan Régional Installation Transmission, nous n'avons pas pu accéder aux comptes rendus des groupes de travail et aux documents définitifs de présentation du PRIT.

Il aurait pourtant été intéressant de voir à partir de quels constats et analyse de départ étaient proposées les actions du PRIT et d'essayer de les articuler avec les actions proposées dans ce document.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Conclusions

Cette étude conclut que les freins à la transmission sont multiples et ne résident pas uniquement dans le poids financier d'une reprise agricole.

Côté cédants, cela va d'une difficulté de dégager le temps nécessaire à la définition du projet de transmission et à la recherche d'un repreneur, aux doutes sur l'avenir du modèle agricole dominant que peuvent avoir les agriculteurs eux-même, hésitant alors à proposer la suite à des jeunes. L'espoir de trouver le candidat idéal partageant les mêmes visions du métier et souhaitant une reprise à l'identique est également une source de difficultés.

Côté candidats à l'installation, les difficultés concernent la formation qui s'avère parfois insuffisante pour reprendre une ferme, le laps de temps que nécessite une reprise agricole dans de bonnes conditions, incompatibles avec les délais des cédants ou des institutions et la difficulté de faire reconnaître le sérieux de certains projets ou profils encore perçus comme atypiques ou farfelus.

Perspectives

- ✓ Au niveau macro

Les pistes d'action sont multiples mais leur mise en œuvre n'est pas chose aisée : ouverture du service de remplacement pour le montage du projet de transmission et la recherche d'un repreneur, conciliation des délais des cédants et des repreneurs par l'appui financier aux SAFER pour du stockage de foncier, allongement des délais légaux de publicité pour favoriser l'installation, définition de nouveaux statuts agricoles pour faciliter la reprise par l'installation progressive, modification des conditions de reprise des aides PAC, etc.

Ces idées et d'autres devront être creusées et débattues localement puis proposées aux instances de décision (région, Etat, Europe).

- ✓ Au niveau local

A un niveau plus accessible aux structures agricoles à court terme, la mise en place d'un accompagnement à la transmission multipartenarial, localisé, plusieurs années en avance et centré autour du projet des personnes serait à inventer.

- ✓ Travail en réseau

Ce travail n'est réalisable et efficace que si toutes les structures en relation avec des cédants et des repreneurs sont identifiées et travaillent ensemble. Les éléments de réponse listés plus haut peuvent être co-organisés, en impliquant également les structures d'accueil en Limousin type Pôles Locaux d'Accueil.

Il serait intéressant de mobiliser également les habitants du territoire pour fluidifier l'accès aux informations sur le foncier qui se libère, par la mise en place d'un réseau de veille foncière à coordonner avec les réseaux de veilleurs existants.

Annexes

ANNEXE 1 : composition du comité de pilotage

ANNEXE 2 : liste bibliographique d'ouvrages sur la transmission agricole

ANNEXE 3 : comptes rendus des rencontres d'acteurs locaux en Limousin

ANNEXE 4 : répertoire de contacts utiles en Limousin

ANNEXE 1 : composition du comité de pilotage de l'étude

STRUCTURE	NOM Prénom	Qualité
ARDEAR	LACROIX Anne	Administratrice, agricultrice
	GUIGNARD Paul	Administrateur, agriculteur
	TRONCHE Jean Marie	Administrateur, agriculteur
CONFEDERATION PAYSANNE LIMOUSIN	ORVAIN Jérôme	Administrateur, agriculteur
	REVEL Philippe	Administrateur, agriculteur
FRCIVAM	MEYRIGNAC Gilles	Administrateur, agriculteur
TERRE DE LIENS LIMOUSIN	BORDEY Laurent	Administrateur, agriculteur pluriactif
	DESLANDES Michel	Administrateur, agriculteur
	PERINAUD Isabelle	Administratrice, consommatrice

Cette étude a été réalisée avec le concours des salarié-es des structures du réseau et de la Confédération Paysanne du Limousin :

- Marie Broutin et Ludovic Bédiot (ARDEAR),
- Julien Jeoffroy (Accueil Paysan Limousin),
- Anne Régnaud (Confédération Paysanne du Limousin),
- Ewa Kaniowska (FRCIVAM),
- Capucine Godinot (Terre de Liens Limousin).

ANNEXE 2 : liste bibliographique d'ouvrages sur la transmission agricole

au 23/02/2012

	TITRE	AUTEUR	Public	DATE DE PARUTION
RAPPORTS				
	Livre blanc pour la construction d'un programme régional à la création et la transmission en agriculture	Mission régionale d'enquête Demain je serai agriculteur en Nord Pas de Calais	Élus et structures accompagnatrices	Octobre 2011
	Favoriser la transmission des exploitations agricoles du Limousin: travailler auprès des cédants	Simon Redon, stagiaire RAD	Structures accompagnatrices	2010
	Transmettre la ferme familiale d'une génération à l'autre	Université Laval, Québec	Structures accompagnatrices	2002
	Améliorer la transmissibilité des fermes du Massif Central	Charlotte BELLEC, stagiaire Alodaer	Structures accompagnatrices	2010
GUIDES SYNTHETIQUES				
	Favoriser la création d'activités agri-rurales	Collectif D'ONVAR (AFIP, MRJC, CIVAM, AFOCG...)	Structures accompagnatrices	Novembre 2011
	Accompagner la transmission: enjeux, méthodes et outils	FADEAR	Structures d'accompagnement	Mai 2011
	Guide de la transmission: anticiper, décider, agir	Chambre d'agriculture de Bretagne	Cédants	Mai 2011
	Guide à la transmission	ADEAR Massif Central	Cédants	2009
	Memento de la transmission	FR CIVAM Auvergne	Cédants	2008
	Transmettre les fermes et s'installer demain	Inter AFOCG	Structures accompagnatrices	Septembre 2005
	La transmission de l'exploitation agricole	Alain Achard, Educagri	Cédants	2010
	La transmission du foncier	Alain Achard, Educagri	Cédants	2011
FICHES OUTILS				
	Favoriser la création d'activités agri-rurales	Collectif D'ONVAR (AFIP, MRJC, CIVAM, AFOCG...)	Structures accompagnatrices	Novembre 2011
	Transmettre son exploitation pour installer	ARAP (ardear Bretagne)	Cédants	2008
	Compagnonnage des collectifs foncier – fiche 5 sur la transmission	Terre de Liens	Cédants	Décembre 2007

	Transmettre une petite ferme, pourquoi pas	Cedapas	Cédants	2010
	Transmettre son exploitation pour installer	ARDEAR Pays de la Loire	Cédants	2006
	Diag'transmission (questionnaire, outil et rendu)	FADEAR	Structures d'accompagnement - cédants	2012
	Le parcours à la transmission	ADEAR Massif Central	Cédants	-
	Sensibiliser les élus à la transmission	ADDEAR 42	Structures d'accompagnement	?
	Le foncier agricole, enjeux et outils existants	Région Limousin	Structures accompagnatrices	2010
	Reprise d'activités agricoles, vous avez un rôle à jouer	ADDEAR 42	Elus	?
	Témoignages de transmission	ADEAR Massif Central	Cédants	-
	Les aides à la transmission	ADEAR Massif Central	Cédants	-
	Résidences d'entrepreneurs:	ARDTA	Cédents - repreneurs	2012
	Guide du cédant d'entreprise: la transmission en 7 étapes	CCI Lorraine	Cédants	2007
AUTRES DOCUMENTS				
	Lettre d'info n°1	INPACT Rhône Alpes		Février 2012
	Actes: L'installation et la transmission en Nord Pas de Calais	AFIP, CEDAPAS, Avenir, Terre de Liens NPDC, Confédération Paysanne NPDC	Tout public intéressé	Octobre 2011
	Compte rendu de la formation Transmission	FADEAR	Structures d'accompagnement	Février 2011
	Programme Régional Installation Transmission Limousin	Région Limousin	Elus limousin (conseil régional)	Mars 2011
FORMATION SUR LA TRANSMISSION				
	Voir document Kifékoiou sur les formations à la transmission	ARDEAR's	Cédants/structures d'accompagnement	2012
	Céder sa ferme	TRIADE Conseil (Adasea/Chb agri du Rhône)	Cédants	Janvier 2011
	Livret d'inspiration agriculture et vie rurale: professionnalisation des acteurs	Cabinet d'accompagnement Autrement dit	Structures d'accompagnement	2012

ANNEXE 3 : comptes rendus des rencontres d'acteurs locaux en Limousin

COMPTE RENDU DE LA REUNION ENTRE TERRE DE LIENS LIMOUSIN
ET LE SYNDICAT DES JEUNES AGRICULTEURS
CRAL Limoges, 23/05/12

CONTEXTE

Le Réseau de l'agriculture durable en Limousin mène un travail sur la compréhension des freins à la transmission agricole. Ce travail s'opère en trois phases: constitution d'une bibliographie sur le sujet, rencontres de partenaires limousin agricoles et non agricoles, et animation de réunions locales avec des paysans pour récolter leurs points de vue.
Le syndicat des JA a été rencontré car il pilote et mène des actions dans le programme régional installation transmission (PRIT).

Le PRIT

La gestion du PRIT est assurée par la CRAL (un salarié est mis à disposition de la CRAL par les JA pour cela).
Les actions listées dans le programme seront réalisées par divers opérateurs: JA, chambres d'agriculture, Ardear... Ces structures émargent sur les lignes de financement Pidil/Fisia (Etat/ Région).

L'objectif du PRIT est de trois ordres:

- rassembler les actions en Limousin pour plus d'efficacité et de lisibilité (pour les financeurs);
- favoriser l'installation et la transmission viable et vivable; maitriser les processus: formation, prospection, acquisition de foncier pour installer des jeunes;
- répondre aux objectifs des autres plans régionaux (Programme régionale de l'agriculture durable PRAD, Schéma régional de Développement économique SRDE, programmes de formation, programme limousin des acteurs de l'agriculture biologique PLAAB, etc.)

Le PRIT est en cours de construction: un document de travail (programme et financement) a été validé en janvier 2012 par un comité stratégique, composé par la CRAL, la DRAAF et la Région. Les organismes de financement sont en train de le relire et le modifier. Puis il doit passer en commission permanente de la région Limousin pour validation. Une fois formalisé dans son contenu et la répartition des lignes de financement, le document sera soumis aux organismes partenaires pour approbation.

Le PRIT aura comme enjeu de répondre à trois freins principaux à la transmission:

- le foncier
- les financements
- la formation

Ce sont des groupes de travail qui ont déterminé ces freins principaux. Il conviendrait de récupérer les comptes rendus de ces groupes de travail auprès de la région.

Le centre de ressource du foncier en Limousin

La création d'un centre de ressource du foncier d'ici fin 2012 sera intégrée au PRIT, afin d'en faire un outil au service de l'installation et la transmission. Ce centre consistera en un portail des informations contenues par la SAFER, la MSA, les chambres d'agriculture, les départements et la région.

Pour le RAD, Capucine Godinot
Animatrice Terre de Liens Limousin

COMPTE RENDU DE LA REUNION ENTRE TERRE DE LIENS LIMOUSIN
ET LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
CMA Limoges, 13/06/12

CONTEXTE

Le Réseau de l'agriculture durable en Limousin mène un travail sur la compréhension des freins à la transmission agricole. Ce travail s'opère en trois phases: constitution d'une bibliographie sur le sujet, rencontres de partenaires limousin agricoles et non agricoles, et animation de réunions locales avec des paysans pour récolter leurs points de vue.

La chambre des métiers et de l'artisanat du Limousin (CMA) est confrontée à la transmission d'entreprises et commerces, et a mis en place des outils pour en faciliter le processus.

Services de la CMA

La CMA du Limousin est l'une des premières à avoir travaillé sur la transmission. En Limousin existent beaucoup de petites entreprises, cœur de métier de la CMA (artisanat: - de 10 salarié à la création). Dans le temps, certains artisans ruraux étaient affiliés à la MSA: ferronniers, mécanos. Aujourd'hui non.

Les services à la transmission proposés par la CMA sont:
- des campagnes de sensibilisation des futurs retraités de l'artisanat, réalisées chaque année sur invitation par courrier. Des questionnaires d'une page maxi (coordonnées/activité/forme juridique/renseignements) sont aussi proposés par courrier, mais seulement tous les deux ans;
- le recensement de ceux qui arrêtent dans un fichier (mais ils sont dans le fichier pendant 2-3 mois alors que le délai d'une transmission est généralement autour de 1,5 à 2 ans);
- un accompagnement personnalisé à la formalisation de son projet de transmission;
- une diffusion d'annonces pour informer les repreneurs qu'une entreprise va se céder;
- une mise en relation physique entre cédants et repreneurs.

En ce qui concerne les **campagnes de sensibilisation**, la CMA a déterminé l'âge de 55 ans comme idéal pour anticiper sa transmission (entre plusieurs: 50-52-55-58). Avant 55 ans les gens ne se sentent pas concernés, après 58 ans, syndrome Molière: point de salut hors de l'entreprise. Les gens se mobilisent moins pour les réunions physiques que pour les questionnaires.

Les réunions de sensibilisation servent aussi à **sensibiliser en interne de l'entreprise** pour une reprise (salariés, famille du patron). Ce sont en général les meilleurs transmissions. Ces réunions abordent des thématiques particulières: préparer le salarié à reprendre – blocage psychologique du patron ou du salarié (une étude commanditée par le ministère de l'artisanat a montré où sont les blocages psy) – quelles causes de reprise et de non reprise (souvent le cédant ne veut pas réellement céder). Ces réunions peuvent **faire intervenir comptables et notaires**, pour présenter des sujets techniques: quel choix, arrêt ou reprise – quelles conséquences d'un arrêt – comment organiser une reprise – présentation sur support puis questions réponses menant à des prises de RV.

La CMA organisait avant des **journées porte ouverte** dans ses locaux, avec des réunions thématiques sur la transmission (1h): comment trouver un repreneur – modalités juridiques d'une transmission familiale, etc. Lors de ces journées PO, participent aussi la CCI, des comptables, des notaires, la caisse de retraite, etc. Aujourd'hui, c'est la structure **Limousin Entreprendre qui organise des journées** CRALIM sur le même principe.

Pour l'**accompagnement personnalisé**, il s'agit de traiter le questionnaire d'une entreprise et d'en tirer un rapport. Cela se fait en 5 parties:
- analyse de l'entreprise / diagnostic: état descriptif précis
- analyse chiffrée de l'exploitation / bilan financier
- estimation du prix (pas une science exacte), plusieurs méthodes existent en fonction des données, palpables ou non;
- mise en situation à la place de l'acheteur et de la banque (coût global de reprise);
- annexes diverses.

Ce rapport est un outil pédagogique et argumentaire pour le cédant et le repreneur. De plus en plus de cédants contactent la CMA, il y a un besoin d'un service stable et identifié pour toucher du monde efficacement. La CMA communique sur ces services auprès de la presse, les radios, par mailing, etc.

La **diffusion d'annonces** est à caractère anonyme. Elle s'opère via des fichiers cédants et repreneurs, par affichage dans les journaux professionnels, sur Internet, par le relais par les partenaires notamment les pôles locaux d'accueil.
Les repreneurs mûrissent leur projet et **peuvent se former**. Ils peuvent réaliser des stages à la gestion d'entreprise (CIFA: perfectionnement de 6 mois rémunérés, dont 4 mois en entreprise; gratuit pour l'entreprise).
Vient ensuite une **mise en relation physique**: d'abord par téléphone, pour trouver un lien de reconnaissance professionnelle. Si le cédant est OK, il peut y avoir une rencontre. La première rencontre se fera entre eux, les suivantes éventuelles se feront avec la présence de la CMA s'ils le souhaitent (pour aider à la négociation). Si un accord est trouvé, le business plan peut être construit et les banques sollicitées pour un emprunt bancaire.

Pour **lever les blocages**, il faut parler et faire parler. « Comment voyez-vous votre repreneur? » « Pensez-vous pouvoir trouver facilement » S'il ne trouvent pas de repreneur, le blocage peut être financier ou psychologique. S'il est financier, le coût global de la reprise est évalué, et si c'est très cher, plusieurs solutions peuvent être envisagées:

- ne pas vendre
- baisser le prix de vente
- démanteler

Évolution de l'accompagnement / financement

La CMA accompagne 60 reprises par an, pour un volume de 90-130 cédants rencontrés. Peu à peu les actions de la CMA ont porté leurs fruits et suscité l'intérêt des politiques, qui ont débloqué des lignes de crédit pour aider la transmission.
Les banques ont également mis en place des prêts à taux bonifiés. Enfin, il existe des exonération d'impôt pour les créateurs d'entreprise, mais aussi pour les repreneurs (avant non). Haute Vienne Initiative fait des prêts d'honneur pour faciliter le financement. Il existe aussi des mesures spéciales pour les demandeurs d'emploi qui ont un projet de reprise. Le prix moyen d'une reprise d'une entreprise est de 70-80 000 euros. Le taux moyen des prêts est de 2,5%.
Pour répondre à la demande, la CMA a dans son service 1 personne par département + une secrétaire à mi temps (profil: éco-juriste, master 2 en transmission).

Autres points

Pour l'agriculture, il faudrait aller négocier des aides auprès des collectivités et de la Région. Ce sont les politiques et les financeurs qui peuvent appuyer la transmission agricole.
Contacter l'IAE: institut des administrations d'entreprises qui pourrait mettre en place des formations adaptées à la transmission agricole. Voir Alain RIVET, qui a passé la main mais peut être une personne ressource.

Pour le RAD, Capucine Godinot
Animatrice Terre de Liens Limousin

CR REUNION TDL - CREDIT AGRICOLE CENTRE OUEST
Limoges, 27/06/12

Présents : Guy FAURIE (CACO), Capucine GODINOT (animatrice TDL Limousin)
Objet: entretien dans le cadre du travail du RAD sur la transmission

I. Présentation Crédit Agricole

Banque incontournable du milieu agricole : en HV, 94% des agriculteurs sont clients du CA.
Crédit agricole Centre Ouest comprend HV et Indre
Crédit agricole Centre France comprend Creuse, Corrèze.
Le crédit agricole est l'une des structures du PRIT.

II. La question de la transmission au crédit agricole (CA)

Contexte

Sujet majeur, car 90% des exploitations en société reçoivent un financement bancaire pour leur transmission (rachat foncier, capital, compte courant d'associés...).
Travail en Limousin commencé en 2008 par des réunions départementales d'agriculteurs autour de leurs questions et difficultés dans leurs relations avec le crédit agricole. La transmission était ressortie comme un point important. Le sujet est national, toutes les agences se posent la question de la transmission.
En comparant installation et transmission, la banque s'est rendu compte qu'elle finance 85-95% des installations JA mais seulement 1/3 des transmissions. Dans l'installation, le crédit agricole est dans les 5 premiers, pour la transmission il arrive en 9è position. Volonté du CA d'intervenir en amont pour du conseil (image) et du commercial (retour sur investissement).

Intérêt politique de la banque : on veut installer, il y a des besoins de sensibilisation sur la transmission pour installer plus et mieux (rappel : les administrateurs du CA sont des agri!).
Intérêt commercial : la banque fait des prêts, elle capte les flux financiers de la transmission et des ventes. Elle a besoin de prêter l'argent qui rentre.

Enquête auprès des agriculteurs

Pourquoi contactent-ils le CA à la transmission : pour savoir quel devenirs aux prêts contractés, lors de la cessation d'activité.
Voient-ils un intérêt dans une intervention de leur banque pour du conseil lors de la transmission ? NON.
Explication d'un conseiller : conseil bancaire porte sur anticipation de financement, fiscalité, patrimonial, juridique. Après cette explication, de nouveau la question de l'intérêt pour du conseil : 100% oui.

Actions mises en place

Mise en place d'un <u>système d'identification</u> des +50 ans, +55 ans et +60 ans sur les fichiers perso du CA (pas ceux de la chambre d'agri). Il y a échange de données si crises (arboriculture par ex.).

<u>Conseiller agricole spécifique</u> recruté pour s'occuper de la transmission en rencontrant les agriculteurs identifiés. Une info leur est envoyée, s'ils souhaitent un RV, il y a intervention du conseiller. Ce sont les agri qui amènent le sujet. Attention le conseiller ne parle pas de transmission, assimilée à la mort professionnelle, mais de patrimoine et d'avenir.

Profil des demandeurs

Ce sont les plus grosses exploitations qui sont les plus demandeuses car foncier important ou en société. En zone d'élevage, c'est le capital d'exploitation qui est le plus important.

Exploitations familiales ou sociétaires : en amont, il y a possibilité de préparer la transmission sereinement. En général, grande réticence de payer la fiscalité, si c'est anticipé c'est plus facile. Depuis que les agri ont compris l'intérêt du conseil bancaire, notamment en matière de fiscalité, les demandes ont explosé.
Exploitations individuelles : plutôt du conseil.

Rôle du conseiller

Le crédit agri propose d'organiser le patrimoine pour faciliter la transmission avec moins de fiscalité et l'installation d'un jeune. Pour cela il va mettre autour de la table un juriste, un notaire, un comptable et la banque.

Pour les sociétés, le conseil pour les modalités de transfert est la reprise du capital social et mise à disposition du foncier et bâti. Le conseil portera sur comment faciliter la transmission :

- du capital par des prêts
- du patrimoine foncier par une mise à disposition, une donation, une vente…

Au niveau fiscalité, les agri peuvent éviter les frais de transmission du patrimoine immobilier par la création d'une société (GFA/SCI). La défiscalisation du capital ne marche que si l'exploitation est au réel TVA (donc plutôt dans les céréales).

Un diagnostic de l'exploitation peut être réalisé, qui va donner un prix et une méthode de transmission en fonction des résultats du diagnostic. Ce sera réalisé avec l'appui du comptable et du notaire, et seulement si demande explicite de l'agriculteur (ce n'est pas le travail du crédit agricole). En cas de très grosse structure, sous traitance à un cabinet d'expertise agricole et consulting et conseil patrimonial (Cuatuor Patrimoine).

Il n'y a pas de mesures spéciales pour les clients du CA pour les aides financières liées à la transmission. Ils bénéficient de financements classiques, mais leur fidélité est récompensée. Toutefois le travail d'étude et conseil n'est pas refacturé par le CACO (il l'est en Bourgogne ou Champagne).

Conseiller CACO : M. Noël PASQUIER
06 81 45 83 84
CACF : contacter M. J Luc SIMON
04 73 30 59 52
jean-luc.simon@ca-centrefrance.fr
présence d'un conseiller transmission ?

Autres mesures d'accompagnement

Une journée « installation/transmission » est organisée chaque année avec la chambre d'agriculture.

Évaluation du dispositif

La durée d'accompagnement moyenne est d'environ deux demi journées pour une exploitation individuelle et de 3 à 4jours pour une société.
Dispositif mis en place depuis deux ans seulement : pas encore de sondage sur les retours des agri accompagnés.

Une réunion s'est passée en mai 2012 en présence de Crédit Agricole SA + Beulin (FNSEA) + Le Foll (ministère agri) autour des mesures à trouver pour favoriser la transmission des exploitations. → trouver le CR.

Pour le RAD, Capucine Godinot
Animatrice Terre de Liens Limousin

CR REUNION TDL – Chambre d'agriculture 87
Panazol, 28/06/12

Présents : Pierre VENTEAUX (chef de service installation chb d'agri 87), Marie Laure VARACHER (conseillère installation au PII87), Isabelle PERINAUD (administratrice TDL Limousin), Capucine GODINOT (animatrice TDL Limousin)
Objet: entretien dans le cadre du travail du RAD sur la transmission

Accompagnement des collectivités

- expertise : diagnostic foncier (ML Varacher)
- diversification : diagnostics participatifs avec les élus, les syndicats, le GVA, les cuma

Répertoire Départ Installation (RDI)

- audit des fermes à céder : 1 diag de territoire, 1 plan d'action, 1 diag d'exploitation
- mise en relation individuelle sur place entre cédant et repreneur (possibilité de mise en relation accompagnée)
- Formation de deux jours sur la transmission et son anticipation proposé par la chambre d'agri pour les +50 ans. 4 sessions en 2012
- Journées d'installation : rencontre cédants – pdp par du speed-dating
- organisation de journées spécifiques à un territoire : ex à Bellac, cession d'accueils actifs sur la production ovine, suite à un diag territorial sur une comcom. Cette session se compose d'une mise en relation et d'une découverte du territoire et a lieu 3 fois par an.
- Participation au salon créalim

Participation au PRIT et articulation avec notre travail

Pas d'info à nous donner, voir avec le conseil régional

Pour le RAD, Capucine Godinot
Animatrice Terre de Liens Limousin

CR REUNION TDL – DRAAF Limousin
Pastel, Limoges - 06/07/12

Présents : Catherine LAVAUD (service statistiques agricole à la DRAAF), Capucine GODINOT (TDL)
Objet: entretien dans le cadre du travail du RAD sur la transmission

Informations sur la transmission

- la DRAAF a des documents sur les départs à la retraite agricoles. En HV, reprise incertaine = 60% soit 30 000 ha.
- Il existe une aide: ATE (aide à la transmission des exploitations)
- site DRAAF : recensement agricole → dossier de presse → présentation des premiers résultats du recensement

Catherine LAVAUD : catherine.lavaud@agriculture.gouv.fr

Pour le RAD, Capucine Godinot
Animatrice Terre de Liens Limousin

CR REUNION TDL – MSA Limousin
Limoges, 05/07/12

Présents : Capucine GODINOT (animatrice TDL Limousin)
Objet: entretien dans le cadre du travail du RAD sur la transmission

I. Mission transmission de la MSA

Partenariats
Avec les JA, la chambre d'agri, le stage 21h.

Actions auprès des jeunes
Interventions dans les CFPPA pour présenter les cotisations et présenter les risques professionnels (service PSP). En Creuse, journée espace rencontre pour recevoir les jeunes qui veulent des informations. S'ils remontent des besoins concernant le terrain, ils sont orientés vers la safer ou l'odasea.

Actions auprès des futurs cédants
Depuis au moins 15 ans, la MSA a l'obligation d'informer annuellement les +57 ans de s'inscrire au RDI. Elle transmet en parallèle le fichier des coordonnées au RDI qui doit vérifier que les agri se sont bien inscrits.

Dans le 23 : intervention dans le cadre du PII : sessions pour les +56 ans pour présenter les démarches, avec service juridique, safer etc. Les agris sont ciblés par canton. Fréquence une fois chaque 2-3 ans, par secteur géographique.
Chaque 2 ans, forum à l'installation. Sont invités les élèves de lycées agri et cfppa, les aides familiaux (statut 5 ans maxi, pas chef d'exploit = retraite très faible), les salariés des cuma, les coop. Avec banque, MSA, safer, CCR, CFE, GDS, chambre agri…
Pgm : conférences sur des thèmes précis. A la dernière, il y a eu du speed dating qui a globalement mal marché. Le pb peut être géographique, et aussi de dates : les jeunes étaient partis en stage la veille, il y avait peu de monde en face des cédants.

Dans le 19 : 4 réunions en 2011. Réunions organisées par la chambre d'agriculture.

Dans le 87 : avant : 1 journée cessation d'activité et 1 journée installation ; maintenant : réunion des 2 jours, pour une rencontre entre cédants et pdp. Avec chambre d'agri, banque, safer, notaires, CFE, MSA et service juridique. Depuis 2010, se fait aux Vaseix car la rencontre entre dans le programme de formation des jeunes (bac pro et bprea).
Sont invités les +55 ans (+800 pers dont ceux à 2 ans ou moins de la retraite sont les plus nombreux). Taux de participation peut atteindre 100 personnes.
Programme : conférences, témoignages (positifs et négatifs), permet de faire mûrir les projets et de se rencontrer entre personnes. Poss RV d'1/2 h par personne.

Autres missions réparties sur tout le territoire
- cafés rencontre : rencontres install transmission
- communication : courriers perso, presse agricole, radio
- possibilité de répondre à un groupe d'agri qui veut des infos, possibilité de travailler avec des élus.

II. Evaluation/pistes d'action

Evaluation

Ceux qui ne viennent pas aux journées transmission :

- savent déjà comment et à qui transmettre
- préfèrent les RV individuels
- refusent la masse

Ceux qui viennent : enquête de satisfaction de leur part donne une note de 17/20.

Les jeunes ne sont pas très moteurs, il y a un décalage de génération. Ce sont les jeunes HCF les plus motivés.

Pistes d'actions

Des services de la Msa sont sous utilisés car peu connus :

- des formations locales (prévention des risques, manipulation des bovins, etc.), peuvent être demandées par les élus, les délégués cantonaux de la MSA. Le thème peut aussi être la transmission.
- Le service de remplacement peut être utilisé par des agris pour aller à des formations vivéa (dont sur la transmission)

De part leur activité il n'est pas facile de libérer du temps pour les agriculteurs s'ils n'y sont pas obligés :

- La MSA rencontre systématiquement les jeunes agri (-40 ans) pour remplir un dossier MSA. Ils devraient les revoir après 5 ou 6 ans mais ceux-ci ne sont rarement disponibles
- il n'y a pas d'aide spécifique à la cessation: le service de remplacement n'est activable que pour maladie, accident du travail, maternité, paternité, formation, élus de la chambre d'agri s'ils ne sont pas défrayés. Pas sur du temps de rencontre de repreneurs éventuels (prospection, information, rencontre, etc).

Le régime des cotisations ne donne pas beaucoup de marge de manœuvre à la MSA pour les retraites :

- sur les cotisations, 18% viennent de la profession et le reste de l'Etat
- en 1979 la Creuse comptait 16000 agris contre 2700 aujourd'hui, cela signifie que la MSA paye la maternité et la scolarité pour des personnes qui, en n'étant pas agriculteurs ensuite, cotiseront au régime général CPAM
- les retraites sont donc faibles = besoin de vendre pour s'assurer une retraite décente

Le statut du fermage est contraignant pour les propriétaires et n'encourage pas à la location.

- pour toucher la retraite, besoin de prouver sa cessation d'activité (terrain inexploité, ou loué, ou vendu) = quand l'heure a sonné, urgence de trouver vite un repreneur pour ne pas laisser à l'abandon
- or le statut du fermage décourage des propriétaires (on n'est plus chez soi), qui préfèrent alors vendre ce qui alourdit le montage financier d'une transmission

Les statuts sociaux agricoles offrent peu de possibilité, notamment pour l'installation progressive (et transmission progressive). La MSA peut faire remonter des motions auprès du ministère.

Conseillère MSA à solliciter pour des interventions : Mme Bernadette THEILLOVAT

Pour le RAD, Capucine Godinot
Animatrice Terre de Liens Limousin

ANNEXE 4 : répertoire de contacts utiles en Limousin
Transmission – Installation agricole

STRUCTURE	MISSIONS
ARDEAR LIMOUSIN SAFRAN 2 av Georges Guingoin CS80912 Panazol 87017 Limoges cedex 1 05 87 50 41 03 ardearlimousin@gmail.com	• Accueil et conseil de personnes en installation/transmission • Formation à l'installation (De l'idée au projet) • Formation à la transmission • Diagnostic Transmission sur les fermes • Informations générales sur les structures d'accompagnement agricole (membre du réseau DIVA)
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT 12 av. Garibaldi 87038 Limoges 05 55 45 27 00 contact@cm-limoges.fr	• Accueil et conseil de personnes en installation/transmission d'entreprises non agricoles • Travail spécifique autour de la transmission des entreprises
CHAMBRE DES NOTAIRES 3 Place Winston Churchill 87000 Limoges 05 55 77 15 91	• Conseil juridique gratuit sur rendez-vous • Pour aller plus loin (facturé) : Maître Christophe CAQUINEAU, notaire à Aubusson, 05 55 66 31 11
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE Boulevard des Arcades 87060 Limoges cedex 2 05 55 10 37 90 accueil@limousin.chambagri.fr	• Programmes thématiques agricoles • Développement des filières • Participation aux plans régionaux (PLAAB, PRIT…)
CHAMBRES DEPARTEMENTALES D'AGRICULTURE Haute Vienne : SAFRAN 2 av Georges Guingoin, CS80912 Panazol 87017 Limoges cedex 1 05 87 50 40 00 PII 87 : 05 87 50 42 38 (Mme Varacher) RDI 87 : 05 87 50 42 42 (Mme Richin) Creuse : 1 rue Martinet – BP 89 23011 Guéret 05 55 61 50 00 PII 23 : 05 55 61 50 41 (Mme Durudaud) RDI 23 : 05 55 61 50 38 (M. Roby) Corrèze : Immeuble consulaire Puy Pinson BP 30 19001 Tulle 05 55 21 55 21 PII 19 : 05 55 21 54 96 (Mme Delagree) RDI 19 : 05 55 21 55 21 (Mme Tourneix)	• Accueil et conseil de personnes en installation (Point Info Installation) • Accueil et conseil de personnes en transmission (Répertoire Départ Installation) • Organisation de journées de formation installation - transmission • Informations générales sur les structures d'accompagnement agricole (membre du réseau DIVA)

CONSEIL REGIONAL LIMOUSIN 27 boulevard de la Corderie 87031 Limoges cedex 05 55 45 19 00 Service Accueil : 05 55 45 00 26 Service Agri : 05 55 45 19 68	• Service Accueil : Accueil et conseil de personnes souhaitant développer un projet en Limousin - Financement de séjours pour les porteurs de projet extérieurs à la région • Service Agriculture : Financement d'aides à l'installation
CREDIT AGRICOLE 29 boulevard de Venteaux 87044 Limoges 09 78 97 89 09 06 81 45 83 84 (M. Pasquier)	• Conseil financier sur la transmission • Proposition de services financiers
FRCIVAM LIMOUSIN Lycée agricole de Naves 19460 Naves 05 55 26 07 99 (Mme Kaniowska) frcivamlimousin@wanadoo.fr	• Accueil et conseil de personnes en installation/transmission
INTERBIO LIMOUSIN 12 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges 05 55 33 14 02 (Mme Baillon) contact@interbio-limousin.com	• Conseil sur les filières bio en Limousin
LIMOUSIN ACTIF 2 Rue Fitz James 87000 Limoges 05 55 33 10 67 (M. Goudard)	• Services financiers et accompagnement aux aides (caution, prêts et apports, etc).
MANGER BIO LIMOUSIN 12 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges 05 55 31 86 88 (Mme Cadet) contact@manger-bio-limousin.com	• Conseil sur la restauration collective bio en Limousin
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE Impasse Sainte Claire 87000 Limoges 09 69 32 22 22 (Mme Theillovat)	• Formations locales (sur divers thèmes, peut intervenir sur demande) • Service de remplacement (pour assister aux formations) • Information systématique des -40 ans et des +55 ans sur la transmission
POLES LOCAUX D'ACCUEIL Ayant une action agricole spécifique :.PLA SOC, .PLA Ouest Limousin, .PLA SEC, .PLA Combraille en Marche, .De Fil en Réseau, .Agglo de Brive, .Plateau de Gentioux *Voir tous les PLA ci-après*	• Accueil et conseil de personnes souhaitant développer un projet en Limousin • Informations et mise en liens sur le territoire concerné

RESEAU ENTREPRENDRE LIMOUSIN Ester Technopole-Batiment OXO 4, Rue Atlantis 87068 Limoges cedex limousin@reseau-entreprendre.org 05 55 35 01 68 (Mme Bechon)	• Accompagnement gratuit dans la création / reprise d'entreprises
SAFER Siège : Les Coreix, BP 2 87430 Verneuil s/ Vienne 05 55 48 01 00 Hte Vienne : 05 55 48 09 49 (Mme Lebas) Creuse : 05 55 52 41 15 (M. Bourdut) Corrèze : 05 55 21 55 73 (M. Gaonach) SPIR : spir@safer-marche-limousin.com	• Gestion du marché du foncier agricole (ventes) • Accueil et conseil de personnes en installation/transmission • Participation à la cellule foncière Limousin (expérimentation de mise en relation cédants - repreneurs)
SYNDICAT DE LA CONFEDERATION PAYSANNE LIMOUSIN SAFRAN 2 av Georges Guingoin, CS80912 Panazol 87017 Limoges cedex 1 05 87 50 41 19 cplimousin@laposte.net	• Réseau de veille foncière • Collectage d'informations autour du foncier agricole • Participation à la cellule foncière Limousin (expérimentation de mise en relation cédants - repreneurs)
SYNDICAT DES JEUNES AGRICULTEURS LIMOUSIN Maison régionale d'Agriculture Boulevard des Arcades 87060 LIMOGES Cedex 2 05 55 10 38 14 crjalim@wanadoo.fr	• Participation aux plans régionaux (PRIT)
TERRE DE LIENS LIMOUSIN 12 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges 09 70 20 31 13 limousin@terredeliens.org	• Accueil et conseil de personnes en installation/transmission • Conseil sur les achats collectifs (SCI, GFA, etc.) • Acquisition collective de fermes pour la location à des agriculteurs ayant un projet en AB
PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSIN Maison du Parc, La Barde 24450 La Coquille 05 53 55 36 17 (M. Groneau) r.groneau@pnrpl.com	• Relais local sur des offres de foncier sur des productions spécifiques (marque Parc), bonne connaissance locale
PARC NATUREL REGIONAL MILLEVACHES EN LIMOUSIN Le Bourg, 23340 Gentioux 05 55 67 95 34 (Mme Choquet) c.choquet@pnr-millevaches.fr	• Relais local sur des offres de foncier sur des productions spécifiques (marque Parc), bonne connaissance locale • Participation à la cellule foncière Limousin (expérimentation de mise en relation cédants - repreneurs)

Réseau Accueil Limousin

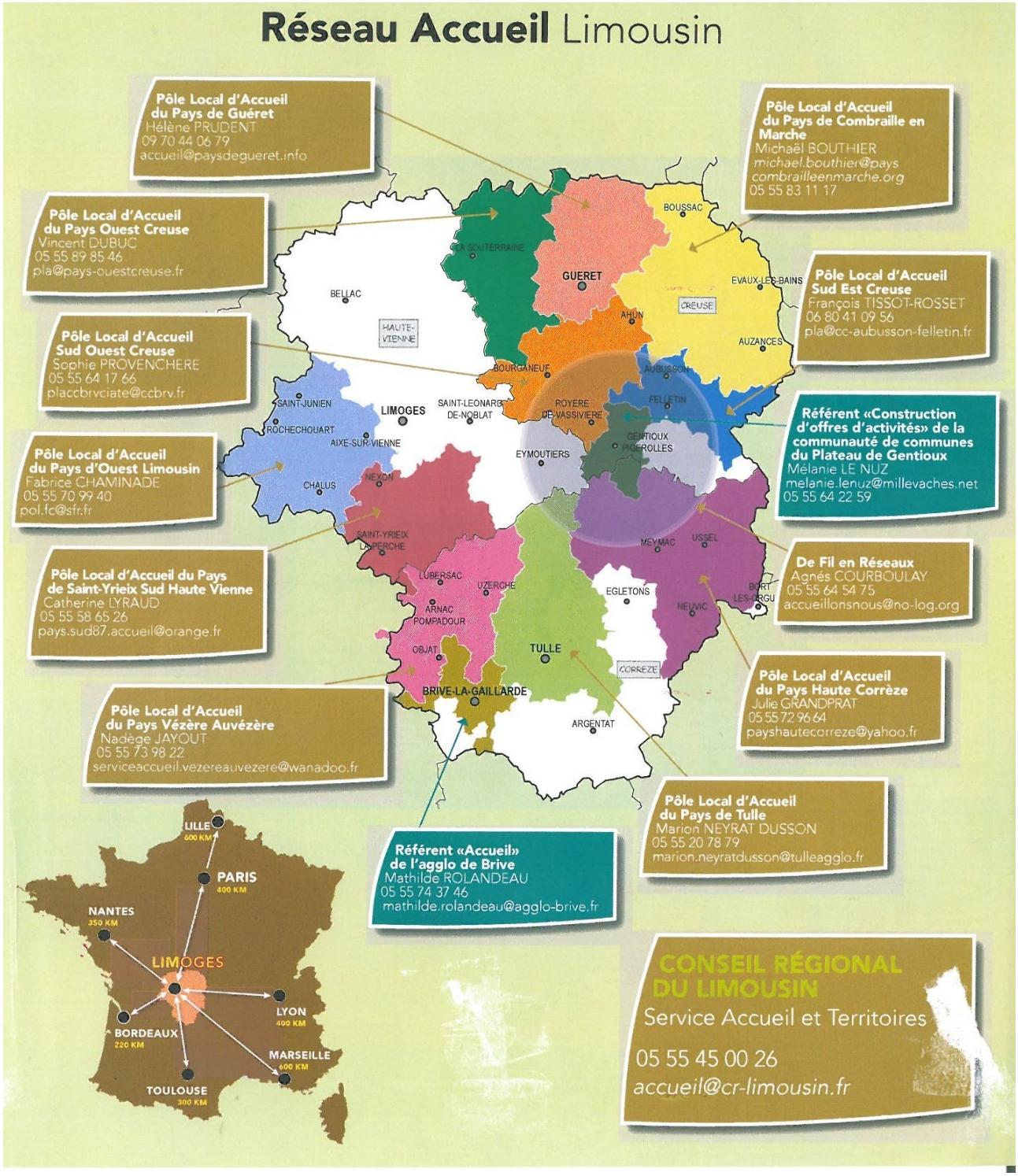

Remerciements

Le Réseau pour une Agriculture Durable en Limousin remercie toutes les personnes qui ont bien voulu accorder de leur temps à la réalisation des enquêtes et de l'étude.

Crédits photos du document : Terre de Liens Limousin